



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81
Courriel : snu23@snuipp.fr

Guéret, le 11 mars 2013

À

Monsieur le Recteur

Monsieur le Recteur,

Les résultats du mouvement inter-départemental viennent d'être publiés et, une fois encore, ils font apparaître de très grandes inégalités de traitement au niveau national mais également entre les professeurs des écoles des 3 départements de l'Académie de Limoges. Nous vous avons déjà alerté sur la situation injuste pour nos collègues du département de la Creuse vécue de plus en plus difficilement puisqu'ils sont obligés de vivre des contraintes familiales et financières très pénibles depuis de longues années, parfois près de 10 ans.

Un groupe de travail a été mis en place pour la deuxième année afin de permettre une plus grande fluidité dans le mouvement inter-académique pour les personnels creusois, mais force est de constater que les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes des personnels.

Cette situation ne peut rester sans réponse. Nous vous demandons donc de prendre au plus vite des engagements en faveur des professeurs des écoles du département de la Creuse, dans le respect des barèmes en vigueur.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Recteur, nos salutations sincères.

Le Secrétaire départemental du SNUipp-FSU23

Fabrice COUÉGNAS

Copie à Madame Le Directeur Académique de la Creuse